

> Objectif de la Formation

Former des ouvriers qualifiés en entretien et aménagements paysagers qui interviendront sur des milieux très diversifiés (milieux aquatiques, herbacés, bois, forêts, etc...) en suivant leur évolution.

> Conditions d'admission

Titulaire d'un CAPa ou sortant d'une 3^{ème} générale.

16 ou 15 ans si sortant de 3^{ème}.

Accessibilité et accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

FORMATION CONTINUE : formation sur mesure en fonction du profil. Nous consulter.

> Modalités d'inscription

Positionnement – Entretien.

Conclusion d'un contrat d'apprentissage (durée modulable).

Devis sur demande

> Organisation de la formation

	Formation en 1 an	Formation en 2 ans
Apprentissage	500 heures en centre	800 heures en centre
Formation continue	A déterminer en fonction du profil et de l'expérience	



> Délivrance du diplôme / Modalités d'évaluation

100 % en contrôle continu. Validation par Unités Capitalisables (UC).

> Compétences techniques

- **Observer** l'état des écosystèmes,
- Effectuer des travaux de **remise en état** et d'**entretien** des sites dégradés ou abandonnés (fauchage, débroussaillage, élagage, bûcheronnage, plantations...),
- Effectuer des travaux d'**aménagement en respectant l'équilibre des écosystèmes**,
- Effectuer des travaux de **création et d'entretien** (gazon, taille, petite maçonnerie, balisage, etc...),
- Utiliser et **assurer l'entretien courant** des différents équipements et matériels (tondeuses, tronçonneuses, tracteurs),
- **Organiser son travail**, son chantier en respectant les règles de sécurité optimales,
- Rendre compte de ses activités,
- **Participer aux activités** de la vie **professionnelle et sociale** (connaître le fonctionnement de l'organisme qui l'emploie, la législation du travail, etc...),

> Capacités et aptitudes liées à l'emploi

Ponctualité, assiduité, Sens de l'observation et de l'orientation,

Souci de l'hygiène et de la sécurité,

Sensibilisation à la protection et à la valorisation de l'environnement et du patrimoine,

Autonomie dans le travail, Aptitude physique et adresse gestuelle.

> Débouchés

Employés qualifiés au sein d'entreprises spécialisées dans l'entretien de l'espace rural, de communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux, d'associations de protection de la nature, de riverains et de loisirs, d'associations de pêche, etc...

> Poursuites d'études / Passerelle

Poursuite d'études vers un Brevet Professionnel d'Aménagements Paysagers (niveau 4) ou d'un BAC professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4).

> La formation est composée de 10 Blocs de Compétences (Unités Capitalisables)

3 UC Générales (UGC) communes à toutes les options du BPA :

UCG1 Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UCG2 Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UCG3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

3 UC d'Option (UCO) spécifiques à l'option :

UCO1 Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers

UCO2 Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

3 UC de Spécialité (UCS) :

UCS1 Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

UCS2 Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UCS3 Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

2 UCARE :

UCARE 1 Menuiserie paysagère

UCARE 2 Productions horticoles

> Nos atouts :

Aides à la recherche de maîtres d'apprentissage et mise en relation, Rédaction des contrats d'apprentissage
Liens avec les partenaires locaux d'insertion, Accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

Établissement en centre-ville (desserte SNCF, bus scolaire), Hébergement / Restauration, Projets culturels, Coopération internationale, Cellule d'Insertion de Médiation et d'Écoute

CFPPA - UFA de la Baie de Somme

21 rue du Lieutenant Caron

80100 ABBEVILLE

Tel. 03.22.20.77.65 – Fax. 03.22.24.42.40

 cfppa.abbville@educagri.fr
 www.lycee-baie-de-somme.fr
 <https://www.facebook.com/cfppa.ufa.abbville/>

02/2021